Gestion de placements **Manuvie**

FPG Sélect d'occasions américaines Manuvie

FPG SÉLECT

PlacementPlus 75/75 (Frais d'entrée, Frais de sortie, Frais modérés, Sans frais avec récup.) · Performances au 31 octobre 2026 · Actifs au 30 septembre 2026

CROISSANCE DE 10 000$ ±

Le rendement ne peut être présenté qu'un an après la création du Fonds.

APERÇU

Date de création : 09 septembre 2026

Répartition des actifs : Actions américaines

Actif net : 7,6 $ millions

Profile de risque : Moyen

Faible				Élevé

Statut du fonds : Ouvert *

Frais de gestion : 2,50 %

Ratio des frais du fonds [1] : 2,79 %

Ratio des frais de gestion 2,79 %

Gestionnaire de fonds sous-jacent : Gestion de placements Manuvie limitée

Sous-conseiller : Manulife Investment Management (US) LLC

Équipe de gestion de portefeuille : Équipe d'appréciation du capital Manuvie

CODES DE FONDS

Options de vente	Code de fonds	Statut du fonds
FE	MGF5232	Ouvert
FS	MGF5233	VES
FM	MGF5234	VES
SFR2	MGF5235	Ouvert

OBJECTIF DE PLACEMENT DU FONDS

Le Fonds a comme objectif de placement d'assurer la préservation et la plus-value du capital en investissant principalement dans des actions américaines sélectionnées.

RENDEMENT ANNUEL ** %

Le rendement ne peut être présenté qu'un an après la création du Fonds.

RENDEMENTS COMPOSÉS ** %

Le rendement ne peut être présenté qu'un an après la création du Fonds.

Source pour toutes les données: Transmission Media, au 31 octobre 2026. ±À titre indicatif seulement. * Ouvert [1] Le RFF est estimé pour l'année courrante. ** Des frais supplémentaires s'appliques aux options de garantie RevenuPlus et SuccessionPlus et sont payés sur une base annuelle à même le contrat. Ces frais ne sont pas reflétés dans la performance.

Toute somme attribuée à un fonds distinct est investie aux risques du titulaire du contrat et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Rendement après déduction du RFG. Le rendement antérieur n'indique pas un rendement futur. Le diagramme Croissance de 10 000 $ est présenté uniquement pour illustrer les effets du taux de croissance composé et ne vise pas à refléter la valeur future du fonds distinct. Pour plus d'informations concernant les garanties, les frais et les dépenses qui peuvent s'appliquer aux fonds distincts, veuillez-vous reporter au dossier d'information 'Faits concernant le contrat et le fonds' (Contract and Fund Facts) du fonds distinct. La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (Manuvie) est l'émettrice des contrats de fonds distincts Manuvie et est garante de leurs dispositions de garantie. Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de la Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers. Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisés par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.